



STAGE DE DÉCOUVERTE

FICHE D'INSCRIPTION ENFANT

NOM : PRÉNOM :

Adresse :

.....

Né(e) le :

Courriel des parents :

Port. mère : Port. père :

École fréquentée :

Niveau : CE2 CM1 CM2

Votre enfant souffre-t-il d'allergies ? oui non

Si oui, lesquelles ?

.....

Cochez le stage choisi

stage A

stage 1

stage 2

PERSONNES AUTORISÉES À RÉCUPÉRER L'ENFANT

1. Je soussigné(e)

autorise les personnes suivantes à reprendre mon enfant en cas d'indisponibilité de ma part et décharge la Ville de tout incident (une pièce d'identité sera demandée).

M^{me}, M.

Téléphone : Portable :

M^{me}, M.

Téléphone : Portable :

2. Autorise mon enfant à partir seul lorsque l'activité se termine à :

- > 12h oui non
 > 16h30 oui non

et reconnais avoir été informé(e) que mon enfant sera sous mon entière responsabilité et que **la commune nouvelle décline toute responsabilité** dès lors que les parents autorisent leur(s) enfant(s) à rentrer seul(s) ou à être récupéré(s) par un mineur.

3. Autorise le personnel de la commune nouvelle à **prendre toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant en cas d'accident ou maladie aiguë** : l'appel des pompiers, du SAMU, l'hospitalisation aux services d'urgence de l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye ou de Poissy et à subir une intervention chirurgicale le cas échéant.

4. Autorise / n'autorise pas la commune nouvelle à **photographier et / ou filmer mon enfant dans le cadre des stages découverte et à diffuser les photographies ou vidéos** sur l'ensemble des publications papier ou web dans le cadre de ses actions de communication institutionnelle, pour une durée indéterminée.

5. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement :

a. Votre enfant s'engage à respecter :

- > Les disciplines et les activités qui lui sont proposées
- > À suivre le stage durant toute la semaine
- > Les lieux où se déroulent les activités
- > Les horaires
- > Le matériel qui lui est confié
- > Les éducateurs et les animateurs qui l'encadrent
- > Le personnel.

b. En cas de non respect du règlement, les éducateurs et les animateurs pourront exclure les enfants du stage (refusé à partir du lendemain),

c. Si les circonstances le justifient, les activités pourront être changées ou annulées,

d. Le transport est à la charge et sous la responsabilité des parents,

e. Les enfants stagiaires seront assurés exclusivement sur les horaires des stages (9h30-12h et/ou 14h-16h30).

6. Les données collectées par le biais de cette fiche d'inscription sont exclusivement destinées à l'inscription aux stages de découverte et nécessaires à la direction de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative. Le refus de communiquer vos données aura pour conséquence de ne pas pouvoir vous contacter durant le stage en cas de problème. Les destinataires des données sont les animateurs et éducateurs de la Ville qui animent les stages de découverte culturelle et sportive.

Le responsable légal de ce traitement est le maire de la commune nouvelle.

Les données seront conservées un an.

Vous avez possibilité de retirer votre consentement à l'utilisation de vos données à tout moment et exercer vos droits d'accès et de rectification, d'effacement et d'opposition, vos droits à la limitation du traitement, vos droits à la portabilité des données en écrivant à :

Mairie de Saint-Germain-en-Laye
Direction de la Jeunesse des Sports et de la Vie associative
ou au
Délégué à la Protection des données
16 rue de Pontoise
BP 10101 78101 Saint-Germain-en-Laye Cedex

en exposant votre demande et justifiant de votre identité.

Vous pouvez également formuler une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

En cochant la case ci-contre, je confirme avoir donné mon accord exprès à la collecte de mes données personnelles dans le cadre du contexte exposé ci-dessus.

Date

Mention « Lu et approuvé »
Signature